



Demande d'un crédit supplémentaire – Commission des finances
(arts. 32, 33 et 34 de la LGAF)

Département : Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures

Crédit : 25 289 627 francs

Année : 2026

Objet : Reports de crédits 2025 sur l'exercice 2026

Programme(s) : Tous (49 programmes)

Nature(s) : 31

Nombre de postes : 0 ETP

Motifs-détails : Cette demande concerne l'application du mécanisme des reports de crédits prévu dans la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF) et dans le règlement sur la planification financière et le contrôle budgétaire (RPFGB). Cette dérogation au principe de la spécialité temporelle, qui prévoit qu'un crédit est échu au terme de l'année concernée, permet d'éviter les surconsommations en fin d'exercice.

Les crédits non dépensés des dépenses générales en fin d'exercice 2025 sur l'exercice 2026 sont reportés, à raison de 25% sur le programme qui a permis l'économie et 25% sur la part du programme B01 du département concerné, le solde de 50% n'étant pas reporté. Sont exclus du calcul les natures mentionnées à l'article 33, alinéa 3, de la LGAF (provisions, pertes de valeur et dépréciations d'actifs, pertes de change et créances irrécouvrables).

Ces reports de crédits de 2025 sur 2026 se montent à 25 289 627 francs dont 15 801 156 francs sur le programme B01.

Le détail des reports de crédit est présenté par programme dans le tableau joint en annexe à la demande de crédit supplémentaire.

20 mai 2026

Conseil d'Etat :



La chancelière d'Etat :

Décision de la commission des finances :

Accord	Date :
Refus	Signature :

Annexe : détail par programme des reports de crédits supplémentaires de 2025 sur 2026

Total Programmes	25'289'627
A01 Grand Conseil	211'108
A02 Conseil d'Etat	164'928
A03 Exercice des droits politiques	186'031
A04 Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique	31'962
A05 Transparence de l'information, médiation et surveillance	20'085
A06 Cour des comptes	143'227
B01 Etats-majors départementaux	15'801'156
B02 Gestion transversale et départementale des ressources humaines	7'206
B03 Gestion financière transversale et départementale et achats	134'854
B04 Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique	660'071
B05 Systèmes d'information et du numérique	334'082
C01 Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale	227'038
C02 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées	359'452
C03 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées	68'128
C04 Soutien à la famille et à l'intégration	606'720
C05 Actions en matière d'asile et de migration	10'981
C06 Protection des personnes adultes sous curatelle	54'696
D01 Culture	14'209
D02 Sport et loisirs	2'022
E01 Protection de l'environnement	665'498
E03 Gestion des eaux	139'516
E04 Agriculture et nature	159'221
F01 Enseignement obligatoire et orientation	315'235
F02 Enseignement secondaire II et formation continue	218'216
F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques	155'820
F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité	355'286
F05 Hautes écoles	-
F06 Prestations transversales liées à la formation	-
G01 Logement et planification foncière	107'660
G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers	289'142
G03 Information du territoire et garantie des droits réels	47'429
G04 Protection du patrimoine bâti et des sites	3'003
H01 Sécurité publique	263'522
H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement	797'065
H03 Population, droit de cité et migration	3'859
H04 Sécurité civile et armée	258'297
I01 Impôts, taxes et droits	12'500
I02 Production et perception des impôts	144'502
I04 Exécution des poursuites et faillites	22'618
J01 Pouvoir judiciaire	96'054
K01 Réseau de soins	315'801
K02 Régulation et planification sanitaire	112'372
K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention	683'225
L01 Emploi et employabilité	119'051
L02 Régulation du marché du travail et du commerce	-
L03 Economie	520'531
M01 Transport et mobilité	59'170
M02 Infrastructures routières et de transports publics	77'347
M03 Admission à la circulation routière et à la navigation	42'355
N01 Energie	267'376